

<i>Nogent</i>	-----	<i>Nogent</i>	[=Nogent-sur-Seine]
<i>au maison Rouge</i>	-----	<i>maison rouge</i>	[=Maison-rouge]
<i>a Brij</i>	-----	<i>à Brij</i>	[=Brie-Comte-Robert]
<i>Charanton</i>	-----	<i>Charanton</i>	[=Charenton-le-Pont]
<i>Paris</i>	-----	<i>Paris</i>	[=Paris]

- 1) Der Ort Boullon - vermutlich ebenfalls im Département Haute-Saône liegend - konnte weder auf der Carte Touristique noch bei Kroener/Routes et Etapes oder bei Doisy/France festgestellt werden.

AH 78, 22-23 - Seite 23 leer

6

[1623]

GRUNDRISS [DER ST. KONRADSKAPELLE IN ZUG, GEZEICHNET VON BAUMEISTER JOST KNOPFLI? VON ZUG]

s. Grünenfelder/Kapelle St. Konrad 57 [Abbildungen]

AH 78, 24-24a - Seite 24a leer

7

1728 März 29.

A

"ECLAIRISSEMENT SUR LA JUSTIFICATION, QUE FAIT LE CH.^R ET BAILLIF [=OBERVOGT VON WALCHWIL] HENRY [DAMIAN LEONZ] ZURLAUBEN SUR LES FAUX BRUITS, QUE SONT COURUS MAL APROPOS A SON ESGARD AVEC UNE SUCCINCTE RELATION DE LA REVOLTE TOUCHANT LA DISTRIBUTION DE LA PENSION [=1. HARTEN- UND LINDENHANDEL] PRESENTE EN COUR [GEMEINT BEIM FRANZ. AMBASSADOREN JEAN-LOUIS D'USSON, MARQUIS DE BONNAC] ... [IN] SOLEURE"

Koch/Der Schwarze Schumacher 32-34

"Zuger=Handel de a.^o 1728"

"Je joins icy tout consolé et avec une joye extreme des fortes raisons, qui me donnent Lieu de me justifier et mesme par un exprès auprès de S.E. Monseig.^r L'ambassadeur de france marquis de Bonnac sur Les faux bruits qui sont couru

contre moy, et dont je desire une satisfaction convenable.

La calomnie L'a [=la] plus acharnée, et la plus ambitieuse ne peut fletrir un Innocent par la moindre vraysemblance de crime, car on se trompe quand on craint La Medisance, elle peut vivre Pendant quelques temps ses forces sont bornées, mais L'Eblouissement se dissipe par un effet de la Justice de Dieu. La vertu sort bientôt de l'oppression, et ce que des esprits prevenus et envieux avoient voulu obscurcir; sort de la Vapeur avec un éclat solide. Combien d'innocents, parlons mieux, combien des saints ont passé pendant plusieurs années pour des hommes suspects et Condannables, Les ... [préjugés] se sont détruits d'eux mesme, et aujourd'huy L'Eglise et L'histoire Les honore. Je ne pretens pas de me vouloir planter dans un pareille sanctuaire, j'en suis très éloigné par ma grande faiblesse dont je me sens coupable, Il suffit dès apresent que je sois a couvert de ce qu'on debite sy mal apropos contre moy.

J'ay donc L'honneur de dire que la mutinerie de la Distribution de la pension [de France, deren Abholung und Austeilung zeitweise Heinrich Damian Leonz Zurlauben oblag] n[e] commença jl y a à peu près une année et demye dans La Commune[!] de Baar, C'est pourquoy Sy ces Mes[sieurs] Par des voyes semblables ont abandonné La fontaine D'Eau vive, et qu'ils se sont faits des Citermes sans consistance, qui ne peuvent garder L'eau, je n'ay nul part de cette Demarche par la declaration suivante.

Puisque j'apprens par la Lettre de M. [Laurent-Corentin] de l a M a r t i n i è r e [Secrétaire-Interprète an der franz. Ambassade], que je trouve datée du 20. de ce mois dans ces termes ... [']vous parlés a la verité de ce qui s'est passé, mais vous avés grand soin de cacher que c'est vous et vos proches [Heinrich Damian Leonz' ärgster Gegner war Stadt- und Amtsrat F i d e l Zurlauben], ou au moins ceux qui ont eu part a cette mutinerie.['] Sur quoy je m'explique ainsy, C'est La Commune de Baar, comme j'ay dit icy dessus, et non celle de Menzingue [=Menzingen], d'ou ma femme [Maria Genoveva K r ä n z l i n] tire Le lieu de sa naissance, qui alluma le feu de cette mes-jntelligence, et au mesme tems je n'avois pas encore La moindre pensée de prendre en mariage [- die Ehe wurde am 15. Oktober 1727 geschlossen -] La personne [die zur Zeit des Eheschlusses bereits hochschwanger war], que Dieu m'a destiné d'autant plus j'aurois agis contre mes jnterets propres par la reflexion que je dois faire sur Le Memoire, que j'ay eu l'honneur de presenter a S.E. dans mon dernier voiage [an die Ambassade in Solothurn], sy jamais j'avois songé à un tel attentat, et puisque Les deux autres Communes nommées Eggere

[=Aegeri] et menzingue se sont depuis unies a celle de Baar, un homme sensé et sans passion peut il indubitablement verifiser que parceque ma Chere epouse a des proches ... dans ces Contrées je sois condannable Supposé que je sois suspect faut il eriger une verité d'un soubson, qui n'est que de l'eau tout claire, et encore supposé qu'un des parents de ma femme qu'il eu quelque part seroit il juste de conclure que je sois coupable comme luy, et peutestre dira[-]t[']on Il fallut au moins Les en detourner, fort bien! voicy une replique très apropos; certains habitans de ... Baar, ou le feu monta la toile, sont beaux freres et Cousins des premiers de la ville [Zug gemeint], qui n'ont seu detourner Les Eaux Bouilliantes de la premiere source de la dite Commune, ni affranchir La Barriere et rompre Le frein de la Mutinerie, puisque Personne estoit sy hardi de contredire au Contraire La distribution de la pension a esté agréee d'une voix unanime [- der Beschluss sah vor, dass die Pension inskünftig nicht mehr nach dem Gesichtspunkt der Frankreich-Freundlichkeit, sondern ungeachtet derselben gleichmässig auf alle verteilt werden sollte -], et pourquoy vouloir precipiter la faute sur un pauvre Bailif de Walckweil [=Walchwil - den Schreiber gemeint -], comme s'yl ne tenoit presentement qu'a luy d'aller appaiser d'un coup d'oeil une Populace furieusement irrité, et on trouve[-]t[']on toujours L'Exemple, que Les plus Proches ecoutent Les avertissements, et Gardent La vraysemblance des pensées. voila une autre preuve de la Calomnie humaine, que j'applique sur la mienne sy je considere Les mauvaises opinions, que formerent Il n'y a pas longtemps Les Ennemis de la personne d'un Pretendant ... [nommé] J a c q u e s III. Roy D'angleterre au Pere [J a m e s II. gemeint] duquel mon oncle Le lieutenant General [Graf B e a t J a k o b Zurlauben] sauva [1690] la vie en Irlande [gemeint anlässlich der Schlacht an der Boyne], et a qui j'ay eu l'honneur de faire ma Reverence par un accueil très Particulier lorsque le s.^t Pere [=Papst] B e n o i t [X]III. m'honora [1726] dans une audience secreta et particuliere d'un s.^t Corp [nämlich der Hl. C h r i s t i n a]¹ apresent translaté dans l'Eglise Catedralle de nostre ville de Zug [- besagte Translation der Martyrerin Christina in die Oswaldkirche fand am 31. August 1727 statt -]², puisque ces gens ... firent courir le bruit, que Le surdit Prince inspira a un chevalier H a l e s dans son dernier voiage D'avignon d'aller assasiner un Roy Regnant D'angleterre [entweder den 1727 verblichenen G e o r g I. L u d w i g oder aber wahrscheinlicher G e o r g II. A u g u s t gemeint], En considerant dis[-]je ces jmpies allures, je trouve que la mauvaise jnterpretation humaine ne peut aller plus loin, [']et tout ces Inconveniens font de la peine a ce pieux

Prince[']³. Les bruits de faux temoignage estant ainsy en vogue, Je scay qu'il y a des rencontres qu'en voulant se justifier, on ne fairoit aigrir davantage Les Calomniateurs, et augmenter Leur acharnements furieux, une Charité patiente menage ses Ennemis, elle souffre avec courage, et attend Le moment, que Le Pere Celeste a mis dans sa puissance; C'est pourquoy je recois souvent Les mauvaises Idées d'un chacun avec agrement laissant a Dieu Le soin de les justifier, nostre cause peut[-]elle estre en des meilleurs mains? mais quand il n'est question que de se reconcilier avec son prochain en cherchant sa justification, Jl est permiz de parler et de dire hautement que le bruit qui court, est malitieusement inventé entre autres un ... [?] grand soin de faire ... [croire?]⁴ a M. le [alt] landame [Fidel] Zurlauben, que le Ch.^r Zurlauben son neveu [den Schreiber selbst gemeint] recevra la pension pour nostre Canton, et que ... cette demarche avoit deja esté tramée en Cour etc. mon Dieu et la Bienheureuse vierge; qu'elle semence Diabolique a rompre une paix, que nostre sauveur resuscité dans ces s.^{t[es]} festes de Pasques [- 1728 war dies der 28. März -] nous donne, Sur ces formalités je laisse juger un Ambassadeur, S.E. ... Bonnac [et] ... de la Martiniere son secretaire, et toute la Cour sur la Conduilte, que j'ay tenu a cet esgard n'ayant jamais esté sy faible d'agir d'en parler par pressomption, d'ecrire et de penser mesme a une demarche sy deraisonable contre mon très honoré oncle le [alt] Landame [Fidel] Zurlauben.

Jl y a d'autres medisances sur le tapis, dont je garde un profond silence pour ne pas rendre le contenu plus ... [long] en me remettant [seulement] sur la lettre que J'ay l'honneur d'ecrire a S.E. ... de Bonnac etc. fin".

1) s. AH 48/138

2) s. AH 48/92

3) Das in Anführungs- und Schlusszeichen Stehende ist unterstrichen.

4)

~~un Anabayo~~
= instead

grand soin de faire cessein